

France : DSK visé par une enquête sur la dette du Congo

@rib News, 31/07/2012 â€“ Source AFP Une enquÃªte a Ã©tÃ© ouverte par la justice franÃ§aise sur Dominique Strauss-Kahn dans le cadre de ses fonctions en tant que directeur du FMI. Elle porte sur des soupÃ§ons de malversations autour de l'annulation de la dette du Congo en 2010, au dÃ©triment d'un entrepreneur de Cannes. La procÃ©dure a Ã©tÃ© ouverte le 25 mai pour Â«Â faux et usage de fauxÂ Â» et Â«Â falsification de certificatsÂ Â», a prÃ©cisÃ© une source judiciaire. L'entrepreneur bat depuis 25 ans pour recouvrer des millions d'euros aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© Â«Â spoliÃ©Â Â» d'une entreprise au Congo. Il avait dÃ©posÃ© plainte le 21 octobre 2011 auprÃ¨s du parquet de Paris, qui s'est dessaisi du dossier le 6 dÃ©cembre au profit de celui de Grasse. La police l'a entendu le 11 juillet.Â

L'affaire touche aux conditions dans lesquelles la dette du Congo a Ã©tÃ© effacÃ©e en 2010 Ã l'occasion de l'initiative en faveur des pays pauvres trÃ¨s endettÃ©s du Fonds monÃ©taire international (FMI) et de la Banque mondiale. Une des conditions de cet effacement Ã©tait que l'Etat africain rÃ©gle, au prÃ©alable, des dettes commerciales privÃ©es, dont celle du plaignant. Or, selon lui, des documents falsifiÃ©s au FMI auraient conduit Ã ce que sa crÃ©ance passe Ã la trappe. Pour une source proche du dossier, Â«Â on soupÃ§onne une complaisance Ã l'Ã©gard du pouvoir congolais. Il y a des anomalies pour lesquelles il n'y a jamais eu d'explication fournieÂ Â». Â«Â A partir de lÃ , toutes les hypothÃ¨ses sont ouvertes. Mais le dossier pose un problÃ¨me d'imputabilitÃ©. Le directeur du FMI a une immunitÃ© qui ne couvre pas tous les agents et dÃ©cideurs de l'institutionÂ Â», a encore indiquÃ© cette mÃªme source. Pour rappel, Dominique Strauss-Kahn, 62 ans, est accusÃ© d'agression sexuelle et de tentative de viol par une femme de chambre d'un hÃ´tel de Manhattan. Les poursuites au pÃ©nal ont ensuite Ã©tÃ© abandonnÃ©es, mais une procÃ©dure civile est toujours en cours. DSK est par ailleurs mis en examen par la justice franÃ§aise pour proxÃ©nÃ©tisme aggravÃ© en bande organisÃ©e dans l'affaire dite de l'hÃ´tel Carlton de Lille.